

L'emploi se maintient en 2021, malgré le découragement plus marqué des demandeurs d'emploi

En 2021, la situation du marché de l'emploi en Polynésie française reste en retrait par rapport à la situation en France métropolitaine avec un taux d'emploi en retrait de 13 points. Le premier semestre 2021 s'est caractérisé par un léger retour des touristes en Polynésie française, malgré les restrictions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19. Les mesures de soutien pour l'emploi financées par le Pays et l'État ont permis de maintenir les salariés dans les entreprises. La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) diminue à 108 600 personnes de 15 à 64 ans. Le taux d'emploi est stable à 53,0 %, alors que le taux de chômage continue de baisser à 9,5 %. Trois cents nouvelles personnes ont un emploi essentiellement précaire et 3 000 ont quitté le chômage et son halo pour gonfler la part des inactifs ne souhaitant pas travailler, toujours attentistes vis-à-vis de la situation économique et sanitaire dégradée. L'enquête Emploi en Polynésie française s'est réalisée au deuxième trimestre 2021 et l'importance du caractère saisonnier de cette enquête dans le contexte socio-économique actuel doit être pris en compte quant à son interprétation.

Taux d'emploi de 53,0 % et taux de chômage de 9,5 %

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France hexagonale, DOMs et Nouvelle-Calédonie

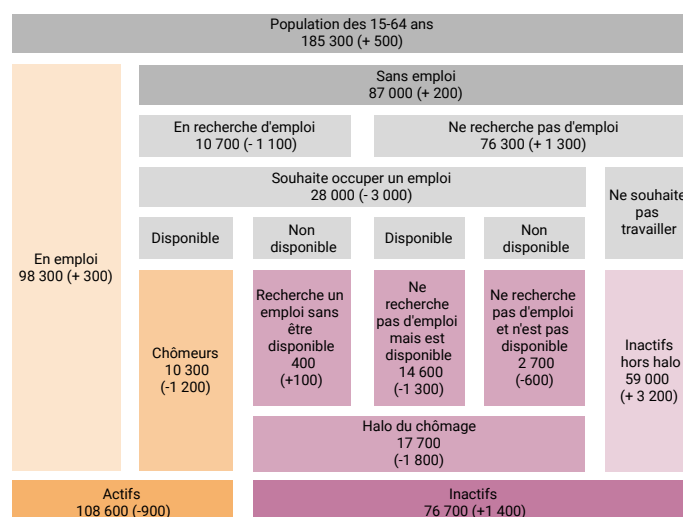
	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française 2018	51,9%	60,6%	14,5%
Polynésie française 2019	52,0%	59,6%	12,8%
Polynésie française 2020	53,0%	59,2%	10,5%
Polynésie française 2021	53,0%	58,6%	9,5%
France métropolitaine 2020	66%	71%	7,8%
Guadeloupe 2020	51%	62%	17,3%
Martinique 2020	56%	65%	12,4%
Guyane 2020	42%	50%	16,1%
La Réunion 2020	48%	58%	17,3%
Mayotte 2020	31%	43%	28%
Nouvelle-Calédonie 2020	56%	65%	13,3%

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête emploi 2018/2021 - Champ : individus de 15 à 64 ans

En 2021, la situation du marché de l'emploi en Polynésie française reste en retrait par rapport à la situation en France métropolitaine. Le taux d'emploi y est inférieur de 13 points et le taux d'activité moins élevé de 12 points. Hormis la Martinique et la Nouvelle-Calédonie, le taux d'emploi est plus important que dans les autres collectivités d'Outre-mer françaises. Le taux de chômage est moins élevé en Polynésie, qui est la seule collectivité à ne pas verser d'allocations en contrepartie d'une recherche active

d'emploi aux demandeurs. Ces indemnités augmentent mécaniquement la population active et les taux de chômage métropolitain et domien. L'enquête en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (excepté Mayotte) est réalisée en flux continu tout au long de l'année, alors que la collecte en Polynésie française se déroule sur trois mois au second trimestre de l'année. Les taux de chômage et d'activité sont en diminution constante depuis 2018 en Polynésie française, France métropolitaine et DOMs. Les chômeurs demeurent attentistes face à la situation du marché du travail, se décourageant et évoluant vers le halo du chômage puis vers les inactifs ne souhaitant pas travailler à court terme.

Fig. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT au deuxième trimestre 2021 (évolution par rapport au troisième trimestre 2020)



Source : ISPF - Enquête emploi 2021, Champ : individus de 15 à 64 ans

En 2021, de plus en plus de personnes souhaitant occuper un emploi basculent dans les inactifs ne souhaitant pas travailler. Ce phénomène est plus intense qu'en 2020. Trois cents personnes supplémentaires occupent un emploi alors que le stock de chômeurs diminue de 1 200 individus.

Depuis 2018, le nombre de personnes souhaitant occuper un emploi décroît. De 39 400 en 2018, elles sont désormais 28 000 (- 11 400). Sur la même période, le nombre de personnes inactives sans vouloir un travail a bondi de 9 700 unités pour atteindre 59 000 personnes.

Souvent déjà dans le halo, elles attendent des signes d'amélioration de la situation économique pour se remettre en démarches de recherche d'emploi dynamique.

Le taux d'activité diminue continuellement depuis 2018, il est de 58,6 % et la part du halo dans l'ensemble des individus souhaitant travailler (chômage et halo) est stable à 63,3 %. La part des personnes ne souhaitant pas travailler parmi les inactifs progresse à 76,9 % (+ 3 points).

Le taux de chômage continue de diminuer pour atteindre 9,5 % en 2021. Le nombre d'emplois créés se révèle insuffisant face à un nombre de chômeurs en baisse de 10 %.

Le taux d'emploi se maintient à 53 % malgré les 300 emplois créés qui correspondent à la moitié de l'évolution de la population des personnes en âge de travailler entre 2020 et 2021.

Les dispositifs mis en place en 2020 par le gouvernement polynésien pour accompagner les personnes en difficulté face à l'emploi se sont poursuivis en 2021. Mille personnes supplémentaires ont pu bénéficier de contrats aidés (déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale en moyenne d'avril à juin 2021 par rapport à la période juillet à septembre 2020) soit un total de 6 700 contrats aidés (convention d'accès à l'emploi, convention d'insertion sociale, etc.) proposés par le Service de l'Emploi en moyenne.

Le maintien de l'emploi s'est réalisé au détriment des femmes et des jeunes de 15 à 29 ans

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des personnes en emplois fragiles
Hommes	60,0%	64,5%	7,0%	18,7%
Femmes	46,0%	52,6%	12,5%	15,7%
15-29 ans	33,2%	42,8%	22,6%	31,0%
30-49 ans	70,6%	75,8%	6,8%	15,4%
50-64 ans	47,3%	48,4%	2,4%	10,9%

Source : ISPF - Enquête emploi 2021, Champ : individus de 15 à 64 ans

En 2021, les femmes sont toujours moins employées que les hommes ; elles sont 46 % à occuper un emploi contre six hommes sur dix. En France métropolitaine, cet écart est de six points au profit des hommes comparativement à 14 points pour la Polynésie française. L'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes se réduit de deux points. Le taux d'emploi des hommes diminue d'un point alors que celui des femmes progresse d'un point. Le taux de chômage des hommes demeure moins élevé que

celui des femmes, 7,0 % contre 12,5 %, alors qu'ils sont semblables en France (8,0 % en 2020). Le taux de chômage des femmes diminue de 1,5 point alors qu'il décroît de 0,7 point pour les hommes. La part des femmes inactives et ne souhaitant pas travailler dans la population continue sa progression depuis 2018, en passant de 31,9 % à 36,9 % en trois ans. La part des hommes augmente également de 5 points à 26,9 % soit dix points de moins que pour les femmes.

Parmi les 15 à 29 ans, seul un tiers est en emploi. En diminution de 0,4 point sur un an, ce taux progresse chez les 30 à 49 ans (+ 0,8 point) mais décroît chez les 50 à 64 ans (- 1,1 point). Le taux d'inactifs de 15 à 29 ans ne souhaitant pas travailler poursuit son augmentation depuis 2018 et grimpe à 42,5 %, il était neuf points plus bas en 2018. Ce taux est de 15 % pour les 30 à 49 ans mais de 47,6 % pour les 50 à 64 ans. Le taux de chômage de ces derniers est peu élevé à 2,4 %, comme en France métropolitaine où l'activité diminue particulièrement après 50 ans.

L'écart entre les hommes et les femmes pour le taux des emplois considérés comme fragiles (contrats courts, stagiaires, non-salariés contraints) parmi l'ensemble des emplois est de 3 points en 2021 et se maintient au profit des hommes. L'âge apparaît comme le principal discriminant quant à la précarité des emplois. Les emplois fragiles sont occupés par 31 % des 15 à 29 ans et 14 % des 30 ans et plus. Alors que ce taux est stable depuis 2018 pour les plus jeunes, il est en progression pour les plus âgés qui n'étaient que 12 % à occuper un emploi fragile en 2018.

Diplômé de l'enseignement supérieur : un atout majeur pour trouver un emploi

TABLE 3. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française	53,0%	58,6%	9,5%
Sans diplôme	46,2%	52,3%	11,8%
CEP-DNB	34,8%	39,4%	11,7%
CAP-BEP	58,3%	64,5%	9,7%
Baccalauréat	59,1%	65,6%	9,9%
Enseignement supérieur	80,7%	83,9%	3,8%

Source : ISPF - Enquête emploi 2021, Champ : individus de 15 à 64 ans

La possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur est souvent gage de réussite pour obtenir un emploi. Huit personnes sur dix qui en sont titulaires ont un emploi, contre uniquement six sur dix pour les détentrices de seulement un baccalauréat. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 3,8 % (en diminution de 2 points sur un an).

Le taux d'emploi des personnes diplômées d'un baccalauréat unique croît de 2,9 points et celui des diplômés de l'enseignement supérieur de 1,9 point. Le taux d'emploi diminue cependant pour les non diplômés (46,2 %) et pour les détenteurs du certificat d'études ou du Diplôme National du Brevet (34,8 %) en 2021. Les diplômés d'un CAP, BEP ou baccalauréat ont une insertion proche des bacheliers avec un taux de chômage moins élevé que les moins ou non diplômés. La moitié des titulaires d'un DNB ou Certificat d'études

primaires ne sont pas en recherche de travail comparativement à un quart des diplômés intermédiaires et 12,5 % des diplômés universitaires.

L'écart d'insertion entre la zone urbaine et rurale se maintient

TABLE 4. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler
Polynésie française	53,0%	58,6%	9,5%	63,3%
Îles Du Vent	53,1%	59,9%	11,3%	57,1%
<i>Zone urbaine de Tahiti</i>	56,5%	61,9%	8,7%	52,6%
<i>Zone rurale de Tahiti et Moorea</i>	48,5%	55,9%	13,3%	61,3%
Îles Sous-Le-Vent	47,8%	50,1%	4,5%	88,2%
Marquises (**)	58,0%	62,0%	6,5%	63,1%
Australes	53,6%	57,8%	7,3%	77,0%
Tuamotu-Gambier (*)	58,1%	63,7%	8,7%	65,8%

* Enquêtés en 2020
** Enquêtés en 2019

Source : ISPF - Enquête emploi 2021, Champ : individus de 15 à 64 ans

L'écart entre les taux d'emploi dans la zone urbaine de Tahiti et la zone rurale et Moorea est stable en 2021, au profit de la zone urbaine (56,5 % contre 48,5 %), alors que le taux de chômage s'est légèrement accru de 0,4 point en zone urbaine et a diminué de 2,8 points dans la zone rurale et Moorea. Les taux d'emploi demeurent les plus faibles dans la zone rurale de Tahiti et Moorea ainsi que dans les Îles Sous-le-Vent. Dans celles-ci, le taux d'emploi diminue de 2,1 points et le taux de chômage de 2,5 points (4,5 %) principalement du fait du ralentissement de l'activité touristique. Le taux de personnes ne souhaitant pas travailler parmi les inactifs y est au plus haut (88,2 %). Ce taux est plus élevé également dans les autres archipels où ceux qui souhaitent trouver un emploi ne jugent pas forcément utile d'effectuer des démarches dans un environnement îlien restreint. Aux Australes, le taux d'emploi augmente de 2,7 points par rapport à 2018 (date de la précédente enquête dans cet archipel) pour se situer à 53,6 %, le taux de chômage y est de 7,3 %.

Définitions

La population en âge de travailler est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

L'emploi est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficière à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur). L'emploi ainsi défini peut se dérouler dans un cadre formel ou non, légal ou non.

Le chômage : au sens du Bureau International du Travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La population active est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le halo du chômage, ou main-d'œuvre potentielle, est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Le taux d'emploi est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Le taux d'activité est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché de l'emploi, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Le taux de chômage est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Méthodologie

L'enquête sur l'emploi de 2021 en Polynésie française a été réalisée de mars à juin dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea et Tahaa) et d'avril à juillet dans les Australes (Rurutu et Tubuai). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls) et des Australes (hors Rapa). La collecte effectuée en 2019 aux Marquises (Nuku Hiva et Hiva Oa) et en 2020 aux Tuamotu-Gambier (Rangiroa, Hao et Gambier) et judicieusement calée, est utilisée pour inférer les résultats en 2021 à l'ensemble des Marquises (Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou) et des Tuamotu-Gambier (îles de plus de 200 personnes), et ainsi éditer des résultats pour l'ensemble du champ statistique en Polynésie française en 2021. Environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française sont ainsi représentés par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France hexagonale, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et EuroStat.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1297
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Janvier 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

